

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné par la soussignée, secrétaire-trésorière, que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Rosaire qui aura lieu le **LUNDI 7 DÉCEMBRE 2020** à 20 h, au 208, rang 6, Saint-Rosaire, Qc, G0Z 1K0, le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

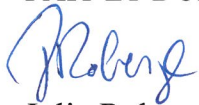
NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

Demande de dérogation mineure de :

- Monsieur Loïc Larivière et Madame Alex-Ann Dubé Rivard, au 29, rue Lafrenière, Saint-Rosaire. Ayant pour effet de permettre la construction d'un garage d'une hauteur de 20 pieds carrés, implanté à une distance de 8 pieds de la piscine.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du conseil municipal en transmettant par écrit avant le 7 décembre 2020 à 11 heures, ses commentaires soit par la poste à : 208, 6^e rang, Saint-Rosaire (Québec) G0Z 1K0 ou par courriel à : dg@strosaire.ca

FAIT ET DONNÉ À SAINT-ROSAIRE, CE 17^e JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2020.



Julie Roberge,
Directrice générale et secrétaire-trésorière